

# Initiatives CHEL[s] : Appel à candidatures 2022

Dans le cadre des Initiatives CHEL[s] les établissements s'engagent à soutenir les propositions de leurs étudiant.e.s, fondés sur une base collaborative. Les projets soutenus n'ont pas une vocation pédagogique mais associative, culturelle, événementielle, humanitaire...

**Thème :** Les transitions

*Le mot désigne le passage d'un état à l'autre et, par métonymie, un état intermédiaire (entre deux états). Ainsi entendu, le terme polysémique est aussi pluridisciplinaire, puisqu'il est mobilisé en musique, en peinture, autant qu'en physique ou en astrologie. En mars 2020, le monde subitement confiné a subi une de ces transitions majeures qui font l'histoire ; celles-ci peuvent être brutales (en lien avec des crises) ou continues (les transitions s'inscrivent dans des évolutions continues) ; dans l'un ou l'autre cas, l'idée de transition caractérise un mouvement dont on peut se demander s'il a un sens et, le cas échéant, s'il est, ou pas, irréversible ?*

Dans votre projet, vous pourrez prendre en compte tout type de transition (écologiques, énergétiques, sociales, économiques, numériques etc)

## **I : POURQUOI JE CANDIDATE ?**

Étudiant.e d'un établissement du CHEL[s], je suis curieux/se de travailler avec des étudiant.e.s d'autres écoles pour mener à bien - à partir du thème proposé - des projets de recherche, projets culturels ou événementiels, projets humanitaires, projets ville et mobilité, etc...

## **II : COMMENT JE CANDIDATE ?**

Attention : en 2022, ce dispositif fait peau neuve, découvrez ici les nouveautés :

- Un seul appel à candidatures sera publié au printemps 2022 pour un démarrage des projets à la rentrée de septembre
- Deux étapes de candidature pour faciliter l'identification de partenaires dans les autres écoles :

### **ETAPE 1**

Si vous avez une idée de projet, vous devrez la présenter via une vidéo de 1-2 minutes.

Dans cette vidéo, vous vous présenterez et vous décrierez votre idée et quelles compétences vous êtes en train de chercher.



L'ensemble des vidéos sera ensuite relayé sur une plateforme commune aux 6 écoles du CHEL[s]. Cela permettra de faciliter la recherche et l'identification de partenaires.

Si vous souhaitez participer, merci d'envoyer à [contact@chels.fr](mailto:contact@chels.fr) les éléments suivants avant le **2 mai 2022** :

- ✓ Votre nom/prénom complet et votre école d'appartenance
- ✓ Vos coordonnées
- ✓ Votre vidéo

## ETAPE 2

Une fois les partenaires identifiés et le projet conçu, retournez par mail à [contact@chels.fr](mailto:contact@chels.fr), le dossier de candidature que vous trouverez sur [www.chels.fr](http://www.chels.fr) à la page 'Initiatives CHEL[s]' avant le **1er juin 2022**. Vous devrez ensuite présenter votre projet devant un jury.

Les résultats seront communiqués vers la **fin juin 2022**.

## **III : COMMENT MA CANDIDATURE SERA-T-ELLE EVALUEE ?**

### Élément indispensable :

La représentation d'au moins deux établissements du CHEL[s] dans le projet : ENS de Lyon, Sciences Po Lyon, CNSMD de Lyon, Ecole Centrale de Lyon, VetAgro Sup, Ecole des Mines de Saint-Etienne (critère obligatoire).

### Éléments forts dans l'appréciation du projet / spécificités des Initiatives CHEL[s] :

- Un enseignant-chercheur issu des établissements du CHEL[s] peut être désigné comme référent pédagogique. Dans ce cas, son nom devra être mentionné dans le dossier de candidature du projet.
- Les Initiatives CHEL[s] valorisent la complémentarité des disciplines enseignées dans chacun des établissements du CHEL[s].
- Une attention particulière sera donnée à l'implication concrète et effective des membres du groupe

## **IV : COMMENT JE REALISE MON PROJET ?**

Les lauréats devront lire et signer la Charte Initiatives CHEL[s]

### Objectifs :

Les Initiatives CHEL[s] débouchent sur une production dont la forme peut varier selon la nature du projet : une réalisation concrète, une manifestation/animation, l'organisation d'un colloque, une publication écrite, une invention/innovation, etc.





### Durée du projet :

Le projet devra démarrer en septembre 2022 et être réalisé au cours de l'année académique 2022-2023. Pour les projets de recherche, ces derniers peuvent s'étendre jusqu'à 2 ans (soit une dotation globale pouvant aller jusqu'à 5000 euros répartis sur 2 ans).

### Financement :

La dotation globale peut aller jusqu'à 2500 € par an. Le soutien du CHEL[s] n'est pas versé sous forme de financement direct mais donne droit à l'ouverture d'un budget au sein de l'établissement porteur. La validation des Initiatives CHEL[s] et leur niveau de financement sont décidés par le comité de direction du CHEL[s] après avis du jury.

### Composition de l'équipe :

- L'Initiative CHEL[s] est portée par au moins 2 étudiant.e.s issus de 2 établissements du CHEL[s].
- Le nombre de porteurs peut aller jusqu'à 12 (si les 6 établissements sont représentés).
- Un équilibre dans la représentation des établissements du CHEL[s] est souhaité.
- Attention : pour faciliter la recherche d'étudiants partenaires dans les autres écoles du CHEL[s], veuillez-vous référer à la section II "Comment je candidate ?".

### Suivi des Initiatives CHEL[s] :

- Si le projet est mené en autonomie par les étudiant.e.s, il pourra bénéficier d'un suivi plus ou moins conséquent de la part du référent 'Initiatives CHEL[s]' (aide au démarrage, points d'étapes réguliers, etc.).
- Dans tous les cas, à l'issue de leur projet, les étudiant.e.s présentent les résultats de leur projet sous la forme d'une vidéo de 3 minutes.

### Valorisation :

Au sein de chaque établissement et selon les spécificités de chacun, la participation d'un.e étudiant.e à une Initiative CHEL[s] en tant que porteur pourra être valorisée.

---

### Comment trouver des informations sur les Initiatives CHEL[s] ?

Vous pouvez contacter Chiara PELLEGRINO, coordinatrice du CHEL[s] :

[contact@chels.fr](mailto:contact@chels.fr) / 04 78 87 56 65

ou le référent 'Initiatives CHEL[s]' de votre établissement :

- Jean-Jacques SINOUE, École Centrale de Lyon, [jean-jacques.sinou@ec-lyon.fr](mailto:jean-jacques.sinou@ec-lyon.fr)
- Laurent PERIER-CAMBY, Mines Saint-Etienne, [lperierc@emse.fr](mailto:lperierc@emse.fr)
- Anne DE FORNEL, CNSMD de Lyon, [anne.de-fornel@cnsmd-lyon.fr](mailto:anne.de-fornel@cnsmd-lyon.fr)
- Anne-Sophie CHAMBOST, Sciences Po Lyon, [anne-sophie.chambost@sciencespo-lyon.fr](mailto:anne-sophie.chambost@sciencespo-lyon.fr)